



Légende du plan d'aménagement général

Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- BEP-SP Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique espace vert public
- BEP-PP Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique parc
- MIX-U Zone mixte urbaine
- MIX-V Zone mixte villageoise
- ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-2 Zone d'activités économiques régionale
- MPM Zone de port de marchandises
- GARE-1 Zone de gares ferroviaires et routières 1
- GARE-2 Zone de gares ferroviaires et routières 2
- ZSL Zone de sport et de loisirs
- ZSC Zone de sport et de loisirs "Camping"
- ZSP Zone spéciale
- ZSJ Zone de jardins familiaux

Zone verte:

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- VT Zone viticole
- ZV Zone de verdure

Représentation schématisée du degré du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»:

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones superposées:

- ZS Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones de servitude:

Zone de servitude "urbanisation"

- Servitude de type "intégration paysagère" (5 = corridor 5m, 15 = corridor 15m, 30 = corridor 30m)
- Servitude de type "coulée verte"
- Servitude de type "cours d'eau"
- Servitude de type "topographie"
- Servitude de type "transition"
- Servitude de type "étude de sol"
- Servitude de type "recul Réseau Natura 2000"
- Servitude de type "Biotopie"

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

- Coiloir pour projets routiers ou ferroviaires
- Coiloir pour projets de mobilité douce

Zone de risques prévisibles:

- Zone inondable (HQ10)
- Zone inondable (HQ100)
- Zone inondable (HQExtrem)

Zone de bruit (LNGT, 55 dB)

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal:

- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Gabarit d'une construction existante à préserver
- Alignement d'une construction existante à préserver
- Petit patrimoine à conserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

- à l'aménagement du territoire
- Plan directeur sectoriel "paysages"
- Plan directeur sectoriel "transports"
- Plan directeur sectoriel "zones d'activités économiques"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles (ZPIN)
- à la protection de la nature et des ressources naturelles (NATURA-2000)
- à la protection des sites et monuments nationaux
- à la gestion de l'eau
- aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations supplémentaires à titre indicatif et non-exhaustif:

- Habitat d'espèce art. 17/21 loi PN
- Biotopes selon articles 17 (polygone) (1*)
- Biotopes selon article 17 (point) (1*)
- Délimitation des zones spécifiques MIX-U, BEP, REC et GARE

Fond de plan (PCN 08.01.2018):

- Limite communale
- Parcelle
- Bâtiment existant
- Bâtiment ajouté (Photo aérienne ACT 2018)
- Bâtiment démolit (Photo aérienne ACT 2018)

(1) Origine: loi du 18 juillet 2013 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement
 (1*) Origine: Catalogue de biotopes 2009, Catalogue de biotopes des milieux ouverts (2016), Biotopes supplémentaires de la SUP 2008

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	27.02.2019	Modifications intervenues dans le cadre de la procédure préalable au vote du Conseil Communal
B	06.07.2021	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (S1, S2)
C	20.02.2023	Version indicative suite au plan directeur sectoriel (en vigueur: 01.09.2023)
D	08.02.2023	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (S3, S4)
E	26.04.2023	Version indicative suite à la gestion du domaine public fluvial (M1, M2, M3, M4, M5)
F		

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE MERTERT

PROJET
PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL
 version coordonnée
 PLAN

LOCALITÉ WASSERBILLIG
 BUREAU D'ÉTUDES

zimplan s.à r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire

DESIGNÉ PAR: VKS
 VÉRIFIÉ PAR: BBF
 DATE: 26.02.2020
 FICHEUR: P:\VIA-SC\2014\20140504-2P_PAG-PAP-QE_Mertert\G_Version coordonnée\PAG_VKS
 PLAN N°: 20140504-2P_MERT_PAG_P02_Wasserbillig_vc_04

ÉCHELLE: 1:2.500
 FORMAT: A0 (841x1189 mm)

DATE: 26.02.2020
 ÉCHELLE: 1:2.500

INDICE: 0 50 100 m

Nom	Localité	État	Date
01 Mod. PAG Aalmauer	Mertert	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/014/2020 PAP-QE 18876/28C)	09.02.2021
02 Mod. PAG Rue Basse	Mertert	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/015/2020 PAP-QE 18877/28C)	22.06.2021
03 Mod. PAG Halte ferroviaire	Mertert	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/017/2020 PAP-QE 19016/28C)	08.07.2021
04 Mod. PAG partie écrite/erreurs matérielles partie graphique	Mertert Wasserbillig	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/016/2020)	21.10.2021